

**SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT  
DU GOLF DE MOLIETS-ET-MAA**



N° 12

**Objet : Communication sur les décisions prises dans le cadre des délégations confiées au  
Président du Syndicat Mixte**

Le 17 décembre 2024

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sandra TOLLIS

Représentant la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Dominique DUHIEU

Représentant la commune de Moliets-et-Maâ

- M. François GUILLAMET
- M. Patrick LABORDE

Avaient donné procuration :

- Mme Muriel LAGORCE à M. Xavier FORTINON
- M. Louis GALDOS à M. Cyril GAYSSOT
- M. Francis BETBEDER à M. Dominique DUHIEU

Étaient excusés :

- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Eva BELIN
- Mme Stéphanie MORA DAUGAREIL
- M. Benoît DARETS

Etaient également présents :

- Pour la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud : M. Christophe ARRONDEAU, Directeur de Cabinet et Mme Marianne DELOUBES, Directrice Education, Culture et Sports
- Mme Karine LAHARY-LAUDOUAR, Directrice générale déléguée de la SPL SOGEM
- Mme Aline MARCHAND, Maire de Moliets-et-Maâ
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et Mme Aurélie CAPDEVIELLE, Chargée d'opérations
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



## Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 20 septembre 2021 du Comité Syndical donnant délégation au Président du Syndicat Mixte pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs modifications, lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget, ensemble la délibération

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

### D E C I D E :

- de prendre acte de la communication du Président relative aux décisions suivantes prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :
  - **Marché de services relativ à l'alarme incendie du Centre de séminaires et de congrès du golf de Moliets-et-Maâ**, aux conditions suivantes :
    - **Attributaire** : SARL CAP INCENDIE - 7 Route Bessouat à SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (40230),
    - **Nature des prestations confiées** : Réalisation d'une mission de mise en conformité des asservissements SSI des systèmes de désenfumages des coffrets de l'accueil et de la salle Thalassa du Centre de Séminaires et de congrès.
    - **Montant total** : 895.00 € HT
    - **Décision du Président en date du 10 octobre 2024**
  - **Marché de travaux relativ à la réfection de l'escalier d'accès menant du Club House aux tennis du golf de Moliets-et-Maâ**, aux conditions suivantes :
    - **Titulaire** : SARL ABC SERRURERIE - 5 Rue des Artisans à SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (40230)
    - **Objet du marché** : Travaux de réfection de l'escalier d'accès menant du Club House aux tennis du Golf de Moliets-et-Maâ comprenant : la réparation de la main courante qui descend vers les terrasses de tennis avec jonctionnage des tubes par soudure pour renfort et soudure sur le haut d'un poteau où la platine est dessoudée, la vérification de toutes les fixations des poteaux au niveau des platines au sol, la fourniture et mise en place d'une dalle podotactile en inox 304 satiné d'une longueur de 983 mm et de largeur 420 mm aux normes d'éveil de vigilance pour déficients visuels.
    - **Montant total** : 875.00 € HT
    - **Décision du Président en date du 29 octobre 2024**
  - **Avenant n° 1 au lot n° 2 « Charpente, couverture, zinguerie » du marché de travaux pour la rénovation du patrimoine immobilier du golf de Moliets-et-Maâ**, aux conditions suivantes :
    - **Titulaire** : Entreprise CONSTRUCTION ROBERT CASSABNE - BP 2 - 360 Avenue du Marenzin à LEON (40550)
    - **Objet de l'avenant** :
      - **Nature des prestations à ne pas réaliser** : fourniture et pose d'une terrasse en lame de bois en pin traité classe 4, réfection des escaliers du hall d'entrée et d'accès aux étages au restaurant du golf

.../...



- **Nature des prestations supplémentaires :**
  - Dépose, fourniture et pose d'une partie de la charpente en sapin traité classe 2
  - Dépose, fourniture et pose d'une panne en sapin traité classe 2
  - Fourniture, révision et pose de menuiseries au restaurant du golf (portes en bois et panneaux)
  - Travaux de démolition de la cuisine existante, y compris la faïence, suivi de la fourniture et pose d'équipements de cuisine du restaurant du golf
  - Travaux de réfection des gouttières en zinc des bâtiments A et B (côté Sud) et révision des portes en bois aux ateliers du golf
- **Montant de la plus-value financière** : + 9 954,39 € HT
- **Décision du Président en date du 29 octobre 2024**
- **Marché de services relatif à la conclusion d'une prestation de services au Centre de séminaires et de congrès du golf de Moliets-et-Maâ, aux conditions suivantes :**
  - **Titulaire** : SAS SOCOTEC CONSTRUCTION – 3 Impasse Henry Le Châtelier à MERIGNAC (33700),
  - **Objet du marché** : Réalisation d'une mise à jour du rapport du diagnostic suite aux travaux de mise aux normes réalisés au Centre de Séminaires et de congrès du golf de Moliets-et-Maâ.
  - **Montant total** : 450.00 € HT
  - **Décision du Président en date du 29 octobre 2024**
- **Marché de travaux de plomberie dans la cuisine des ateliers dans le cadre de la rénovation du patrimoine immobilier du golf de Moliets-et-Maâ, aux conditions suivantes :**
  - **Titulaire** : SASU PLOMB OCAN – 150 Chemin Pey de l'Ancre – ZA PEY DE L'ANCRE à MESSANGES (40660)
  - **Objet du marché** : Réalisation de travaux de plomberie dans la cuisine des ateliers du golf de Moliets-et-Maâ comprenant la dépose et la repose d'un cumulus et d'un évier avec fourniture d'un nouvel évier
  - **Montant total** : 813.21 € HT
  - **Décision du Président en date du 4 novembre 2024**
- **Marché de prestations de services dans la cuisine des ateliers du golf de Moliets-et-Maâ, aux conditions suivantes :**
  - **Titulaire** : SARL FEVAI'LEC – 35 Chemin d'Andras à MISSON (40290),
  - **Objet du marché** : Consignation des installations, dépose et évacuation d'équipements, réalisation de 4 prises encastrées en saignée et alimentation sous goulotte de la plaque de cuisson, remplacement d'un luminaire en LED dans la cuisine des ateliers du golf de Moliets-et-Maâ
  - **Montant total** : 1 350.89 € HT
  - **Décision du Président en date du 4 novembre 2024**
- **Marché de travaux de plomberie dans la cuisine des ateliers dans le cadre de la rénovation du patrimoine immobilier du golf de Moliets-et-Maâ, aux conditions suivantes :**
  - **Titulaire** : SASU PLOMB OCAN – 150 Chemin Pey de l'Ancre – ZA PEY DE L'ANCRE à MESSANGES (40660)
  - **Objet du marché** : Remplacement du cumulus électrique 30 L à la cuisine des ateliers du golf de Moliets-et-Maâ



- **Montant total : 397.68 € HT**

- **Décision du Président en date du 12 novembre 2024**

- **Marché relatif à des prestations de services relatives à la mise en conformité des installations incendie du Centre de Séminaires du golf de Moliets-et-Maâ, aux conditions suivantes :**

- **Titulaire : SARL FEVAI'LEC – 35 Chemin d'Andras à MISSON (40290),**
- **Objet du marché : reprise du positionnement de détecteur incendie dans les combles au Centre de Séminaires du golf de Moliets-et-Maâ afin de lever les observations du rapport SOCOTEC**
- **Montant total : 525.00 € HT**
- **Décision du Président en date du 12 novembre 2024**

- **Marché relatif à des prestations de services relatives à la mise en conformité des installations électriques du Centre de Séminaires du golf de Moliets-et-Maâ, aux conditions suivantes :**

- **Titulaire : SARL FEVAI'LEC – 35 Chemin d'Andras à MISSON (40290),**
- **Objet du marché : Remplacement de la source centrale URA y compris évacuation et recyclage ainsi qu'essai et mise en service de la nouvelle source et modification de câblage de l'asservissement coupure générale TD étage afin de lever les observations du SDIS**
- **Montant total : 4 275.00 € HT**
- **Décision du Président en date du 12 novembre 2024**

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON